



Septembre 2009

ELECTIONS PROFESSIONNELLES Mardi 29 septembre 2009



<http://fo.ibm.free.fr>

Notre projet social et culturel

Nous vous proposons la mise en place d'un compte loisir individuel de **700€** par ouvrant droit, que **vous utiliserez comme vous voulez et quand vous voulez !!!**

Vous pourrez l'utiliser (en sus des subventions déjà existantes) pour subventionner tout ou partie :

- ▶ Des voyages du catalogue CE adultes ;
- ▶ Des voyages du catalogue CE enfants ;
- ▶ Des Tours Opérateurs au catalogues CE ;
- ▶ Des séjours vacances hors tours opérateurs ou catalogue CE ;
- ▶ Pour subventionner les appartements au catalogue CE ;
- ▶ Des événements sportifs et culturels (que vous choisissiez vous-même) ;
- ▶ Des sorties et séjours scolaires ;
- ▶ Billets de transports (train, billet d'avion, ...);
- ▶ Vous pourrez l'utiliser tout ou partie en chèque vacances ANCV (sans limite ni obligation d'une nuitée) ;
- ▶ Vous pourrez le reporter d'une année sur l'autre en prévision d'un projet plus important.

Concernant **la restauration**, dans l'attente du résultat de toutes les déclarations d'intentions des Organisations syndicales qui ont accepté de payer pour l'employeur pendant des années, **FO remettra en place la subvention à 5,22€** comme précédemment. Ce qui permettra de couvrir la taxe d'entrée de 5,37€ et garantir à tous les salariés le droit à un repas décent toute l'année . Ce n'est pas aux salariés de payer les intentions électoralistes...

**Pour un CE différent,
qui donne à chacun la part qui lui revient,
VOTEZ FO**

(le 29 septembre vous pourrez encore changer, le vote sur place est prioritaire.)

- Les mesures d'accompagnement du PSE 2005 ont été négociées avec un résultat que certains ont critiqué à l'époque, pour demander ensuite à y être éligible et aujourd'hui le citer en référence.
- Nos propositions sur la politique conventionnelle continuent avec: les fins de carrière, les temps partiels - réduits, la mobilité, le télétravail, l'égalité professionnelle, le PEE ...
- le GPEC tant décriée, a permis une gestion prévisionnelle des emplois par la formation. Ce sont plus de 500 salariés qui ont ainsi sauvé leur emploi. **Aujourd'hui tous les autres syndicats nous ont rejoint en signant l'accord.**

Cette année plus que toute autre, votre VOTE décidera de la défense ou non de vos droits et de vos acquis sociaux au sein de l'entreprise. En effet, Les organisations syndicales qui n'obtiendront pas 10% des suffrages exprimés au 1er tour des élections du CEPB disparaîtront purement et simplement.

Par votre vote, VOUS déciderez :

- 1) De l'équipe qui gérera le CE et déterminera les subventions qui vous seront allouées;
- 2) De l'équipe syndicale qui défendra vos intérêts, votre avenir professionnel.

***Ne laissez pas les autres choisir pour vous,
VOTEZ pour les candidats de la liste FO.***



Marie-christine
PHILIPOT



Catherine
BOUDIER



Philippe
DESNOYERS



Gaël
COQUELET



Jacques
GONTHIER



Yves
GUEGAN



Caroline
GONTHIER



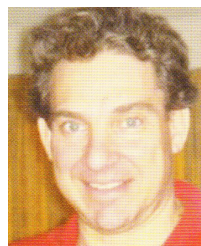
Jean-pierre
DESCAMPS



Said
JARRAR



Jean-michel
BOULET



Pierre-pascal
NIKITINE



François
GUTFREUND



Patrice
TROCCY